

COMMUNE DE CAMPUAC
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 AVRIL 2024

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 10
 Vote : Pour : 11 contre : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 11
 Date de la convocation : 03/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de M. Thierry GOUMON, Maire.

Présents : Thierry GOUMON, Benoît ALBESPY, Guillaume DELBOUIS, Guillaume GIROU, Jacques ABRIEUX, Christophe BARRIE, Aurélie DESMAZES, Vanessa GROS, Nathalie LELOUP et Mathieu PRADALIER et Adeline VERNHES

Représentée : Adeline VERNHES par Vanessa GROS

Guillaume GIROU est nommé secrétaire de séance.

Objet : Finances : Approbation des budgets primitifs 2024 – Budget Principal – Budget Station service – Budget Lotissement Pré de Coulom – Budget Lotissement Les Crozes

Monsieur le Maire présentent les Budgets Primitifs 2024 du Budget Principal, du Budget Station-Service, du Budget Lotissement Pré de Coulom et du Budget Lotissement les Crozes.

BUDGET PRINCIPAL – BP 2024-

		DÉPENSES	RECETTES
CREDITS VOTES	Section de fonctionnement	1 112 869.24	604 846.40
	Section d'investissement	2 505 838.39	2 565 607.55
		+	+
RESULTATS REPORTEES	Report en section de fonctionnement (002)	(si déficit)	508 022.84
	Report en section d'investissement (001)	139 171.64	(si excédent)
		+	+
RESTES A RÉALISER	Section de fonctionnement	0.00	0,00
	Section d'investissement	20 468.58	99 871.06
	TOTAL des restes à réaliser	20 468.58	99 871.06
		=	=
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	1 112 869.24	1 112 869.24
	Section d'investissement	2 665 478.61	2 665 478.61
	TOTAL CUMULE	3 778 347.85	3 778 347.85

BUDGET LOTISSEMENT PRE DE COULOM – BP 2024-

		DÉPENSES	RECETTES
CREDITS VOTES	Section de fonctionnement	23 331.06	23 330.40
	Section d'investissement	4 932.40	28 261.46
		+	+
RESULTATS REPORTEES	Report en section de fonctionnement (002)	(si déficit)	0.66 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	(si déficit)	23 329.06 (si excédent)
		=	=
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	23 331.06	23 331.06
	Section d'investissement	28 261.46	28 261.46
	TOTAL CUMULE	51 592.52	51 592.52

BUDGET LOTISSEMENT LES CROZES– BP 2024-

		DÉPENSES	RECETTES
CREDITS VOTES	Section de fonctionnement	45 066.21	21 331.60
	Section d'investissement	14 762.05	0
		+	+
RESULTATS REPORTEES	Report en section de fonctionnement (002)	(si déficit)	23 734.61 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	(si déficit)	14 762.05 (si excédent)
		=	=
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	45 066.21	45 066.21
	Section d'investissement	14 762.05	14 762.05
	TOTAL CUMULE	59 828.26	59 828.26

BUDGET STATION SERVICE – BP 2024-

		DÉPENSES	RECETTES
CREDITS VOTES	Section d'exploitation	646 060.53	650 816.00
	Section d'investissement	58 510.81	24 105.53
		+	+
RESULTATS REPORTEES	Report en section d'exploitation (002)	(si déficit)	4 755.47 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	(si déficit)	34 405.28 (si excédent)
		+	+
RESTES A RÉALISER	Section d'exploitation	0.00	0,00
	Section d'investissement	0.00	0.00
	TOTAL des restes à réaliser	0.00	0.00
		=	=
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	650 816.00	650 816.00
	Section d'investissement	58 510.81	58 510.81
	TOTAL CUMULE	709 326.81	709 326.81

Détail du vote des subventions aux associations :

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET					
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
					0,00
					8 000,00
					1 262,08
65748			ADMIR CANTON ESTAING	Association	153,00
65748			AMICALE POMPIERS	Association	1 500,00
65748			VILLECOMTAL	Association	305,00
65748			ASSO PARENT ELEVES	Association	305,00
65748			CLUB AINES RURAUX	Association	305,00
65748			CLUB FOOT ECGE	Association	305,00
65748			COMITE ANIMATION	Association	305,00
65748			LES AMIS DES QUILLES	Association	1 000,00
65748			FAMILLES RURALES	Association	400,00
65748			EQUILIBRE DU PLATEAU	Association	305,00
65748			VELO CLUB CAMPUAC	Association	305,00
65748			GOLINHAC	Association	305,00
65748			AAPPMA RODEZ	Association	28,64
65748			Centre Social Espaion Estaing	Association	1 826,28
65748			à répartir	Association	

Le référentiel budgétaire et comptable M57 introduit dans ses dispositions la possibilité pour Conseil Municipal de déléguer au Maire la faculté de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Cette fongibilité des crédits est autorisée dans la limite maximale, fixée à l'occasion du vote du budget, de 7.5% des dépenses réelles de chaque section. Lorsque l'autorisation lui est donnée, le Maire rend compte de ces mouvements de crédits auprès de l'assemblée délibérante lors de sa plus proche séance

Le Conseil Municipal ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré :

- Approuve les Budgets Primitifs 2024, du Budget Principal, du Budget Station-Service, du Budget Lotissement Pré de Coulom et du Budget Lotissement les Crozes à l'unanimité des Membres présents.
- Pour les budgets au référentiel M57 : budget principal, budget lotissement Pré de Coulom et budget Lotissement Les Crozes : Application de la fongibilité des crédits Monsieur le Maire est autorisé à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de chaque section.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Pour extrait conforme.

Guillaume GIROU
Secrétaire de séance



Thierry GOMON,
Maire



